

Antrain - Saint-Aubin-du-Cormier

Antrain

La Chambre régionale des comptes salue la gestion de l'hôpital

La Chambre régionale des comptes vient de rendre son rapport relatif à la gestion du centre hospitalier des Marches de Bretagne.

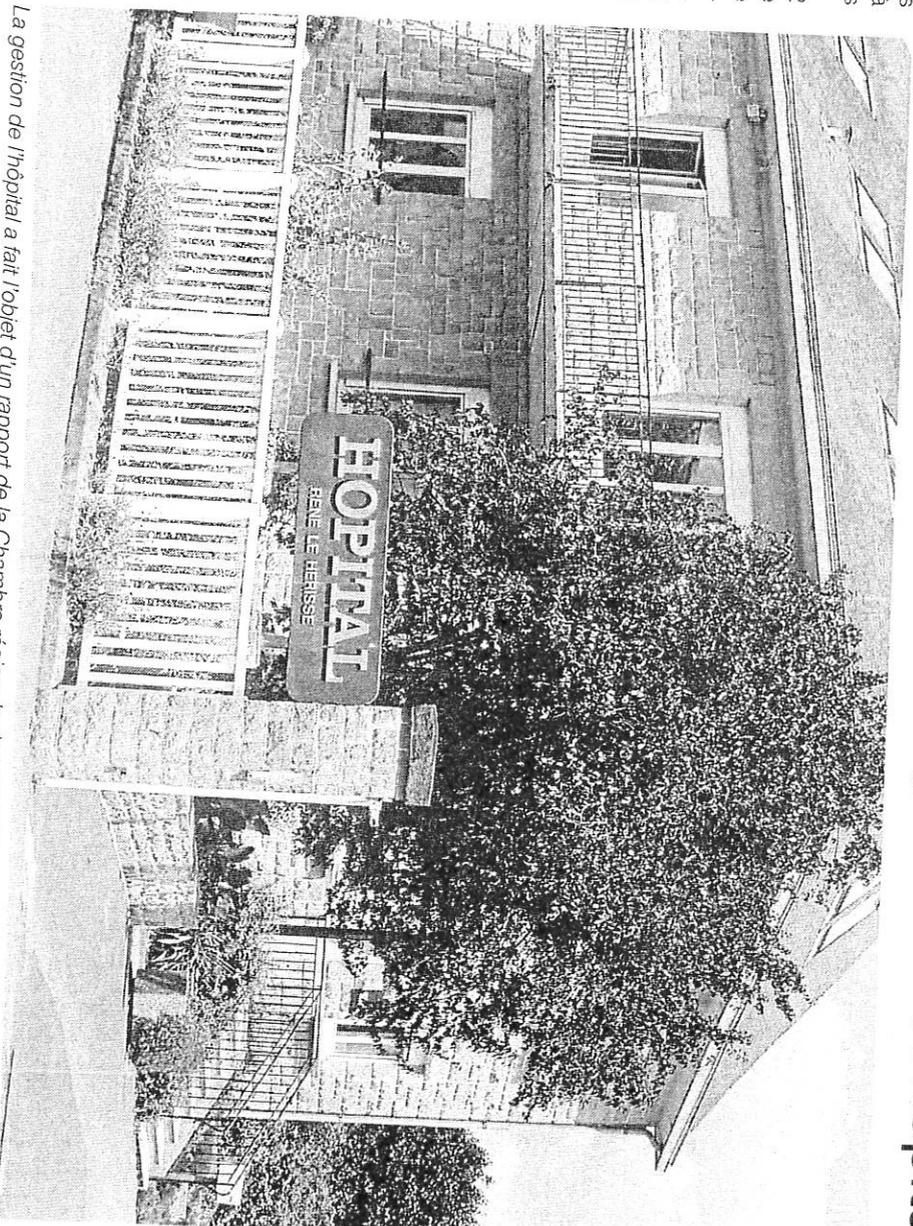
Celui-ci a été créé en janvier 2012 à la faveur de la fusion des sites de Saint-Brice-en-Coglès, d'avantage dédié à l'hébergement et au médico-social, et d'Antrain, pôle de médecine et d'activités sanitaires qui compte également un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

L'hôpital a environ 400 lits et son effectif est de 340 équivalents temps plein. Les patients de plus de 75 ans représentent 85 % des personnes accueillies.

Dans son rapport, la Chambre salue la logique de coopération entre les deux anciens établissements qui a abouti aujourd'hui à une spécialisation des sites. « Nous sommes devenus complémentaires et non plus concurrentiels. Le rapport montre la pertinence du rapprochement. Sans la fusion, nous n'aurions pas pu avoir cette attractivité ni cette maîtrise des coûts », se félicite Jo-siane Bettier, directrice.

Dettes

L'auto-financement de l'établissement est en effet satisfaisant. Cela permet à l'hôpital de faire face à un endettement important mais récent, lié à la construction des hameaux du



La gestion de l'hôpital a fait l'objet d'un rapport de la Chambre régionale des comptes.

Coglès à Saint-Brice-en-Coglès.

À noter enfin que si l'encours de la dette est légèrement supérieur

au seuil toléré par l'Agence régionale de santé, « cela ne mettra pas en péril le projet de pôle sanitaire

à Antrain », précise la directrice.

Claire ROBIN.